

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Jubinal, Achille. Notice sur le Dr  
CharlesChrétien Henri Marc**

*Saint-Germain, Laurent Thoinon et Cie, 1865.  
Cote : 90945 t. 27 n° 15*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?90945x27x15>

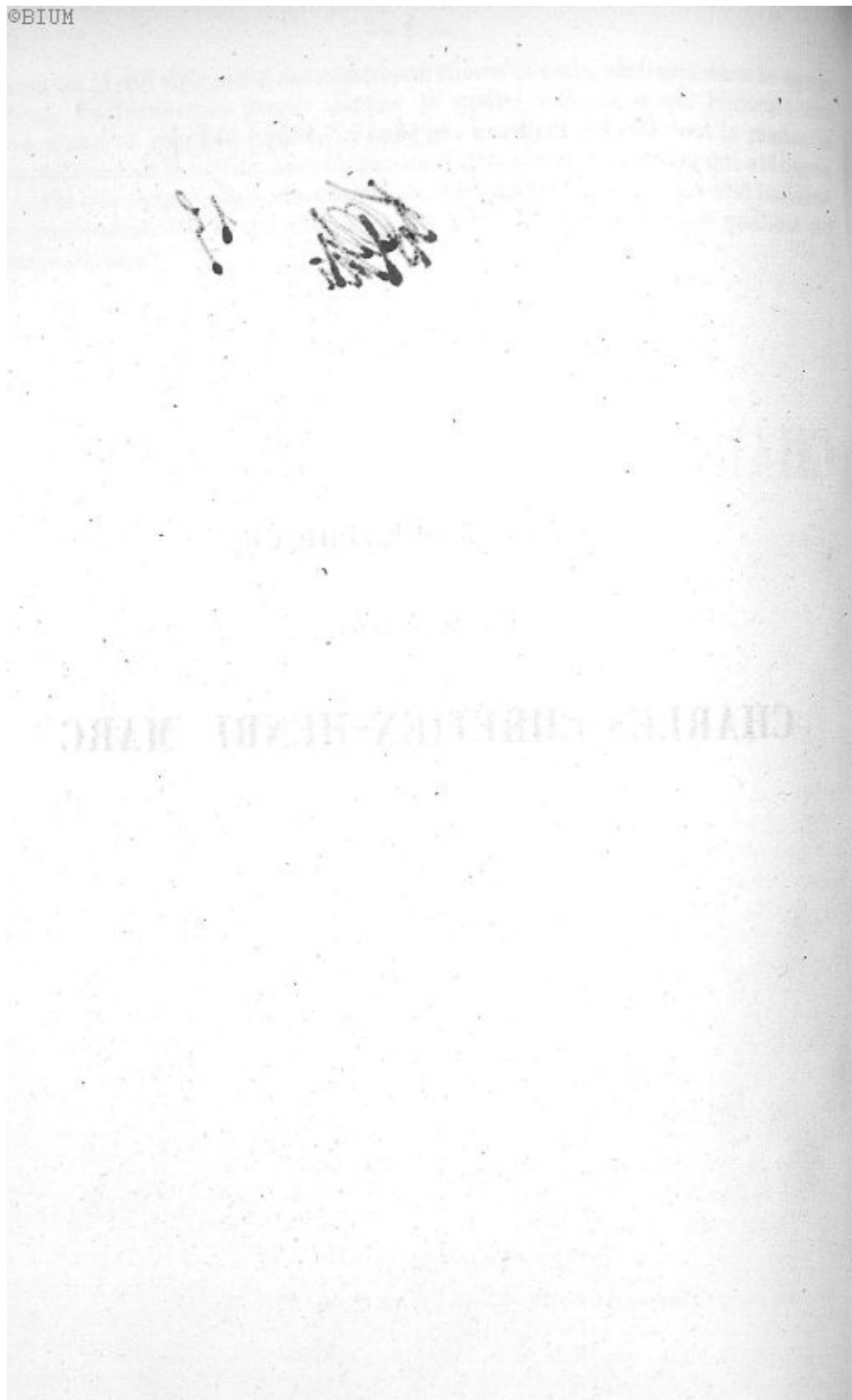
*Handwritten signature and number 19*

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE DOCTEUR

**CHARLES-CHRÉTIEN-HENRI MARC**





15

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

LE DOCTEUR

# CHARLES-CHRÉTIEN-HENRI MARC

PAR

**ACHILLE JUBINAL**

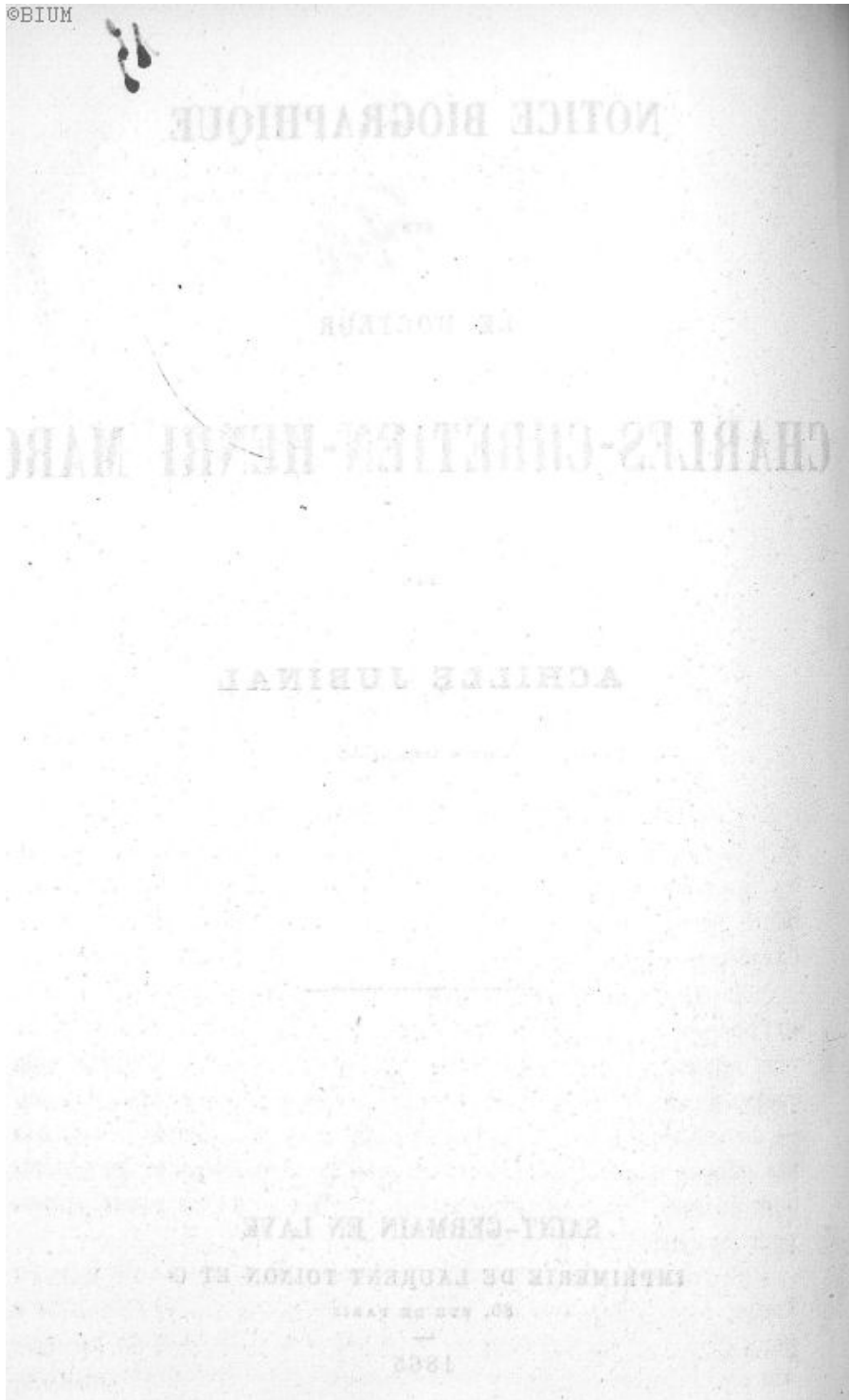
Député au Corps législatif.

SAINT-GERMAIN EN LAYE

IMPRIMERIE DE LAURENT TOINON ET C<sup>e</sup>

80, RUE DE PARIS

1865



## NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR LE DOCTEUR

## CHARLES-CHRÉTIEN-HENRI MARC

MESSIEURS,

Il y a quelques mois à peine les journaux annoncèrent la mort de M. le docteur Jules Marc, directeur général des secours publics sur toutes les lignes de chemins de fer, fils du célèbre docteur Charles-Chrétien-Henri Marc, premier médecin du roi Louis-Philippe et membre de l'Académie royale de médecine.

Qu'il soit permis à celui qui parle en ce moment devant vous, et qui a eu l'honneur d'être parent par alliance de ces praticiens distingués, de vous retracer ici brièvement la vie de l'un d'eux en vous disant aussi quelques mots de l'autre. Il est bon que la mémoire des hommes de bien, — de ceux dont toute la pensée fut d'être utile à l'humanité, — ne soit pas oubliée trop tôt, car leur renommée est la récompense des générations éteintes, l'exemple des générations présentes, et un encouragement pour les générations futures.

« Si l'on veut bien connaître un homme de mérite, a dit Réveillé-Parise, à qui j'emprunte beaucoup pour cette notice, il faut considérer le point d'où il est parti et celui où il est parvenu. Cette méthode est d'autant plus infaillible qu'elle se règle toujours d'après les faits et les œuvres.

En l'appliquant à l'éminent médecin objet de mon étude, on trouve que sa carrière fut brillante, qu'il sut s'élever par ses propres forces, toujours en se maintenant dans la ligne la plus haute et la plus droite. Comme il est reconnu que la science, ainsi que la victoire, ne choisit qu'à des conditions dures ceux qu'elle enregistre dans ses fastes, on peut dire que Marc fut rudement éprouvé. Toutefois, ayant reçu la forte éducation de l'adversité, confiant dans le sentiment de son énergie, de sa patience, de ses longs efforts, il lutta avec vigueur et triompha des événements et des hommes. Dès sa jeunesse, il comprit que pour réussir il faut savoir attendre et souffrir même; il s'y résigna donc, mais en travaillant sans relâche et sans fin. Aussi le succès couronna-t-il ses travaux. Il dépassa la foule; il marqua sa place; ses opinions eurent du poids, son nom retentit, et il mourut dans la plus haute position qui puisse flatter un médecin. »

Le premier obstacle que le jeune Marc rencontra dans la voie qui devait l'élever au rang des illustrations médicales de la France, se trouva dans sa naissance même. Le futur membre de notre Académie de médecine, celui qui devait devenir le premier médecin d'un roi de France, n'était pas Français. Henri Marc naquit en effet à Amsterdam, le 4 novembre 1771, d'un père allemand, issu lui-même d'une famille déjà célèbre dans les sciences médicales, et d'une mère hollandaise.

Un an après sa naissance, ses parents allèrent s'établir au Havre, où ils restèrent neuf années. Pendant ce temps, l'enfant parlait hollandais avec sa mère, allemand avec son père et français avec ses camarades d'études. En 1781, il fut ramené en Allemagne par sa famille, et mis, à l'âge de treize ans, au collège de Schepfenthal, en Saxe. Là, sous la direction du célèbre instituteur Saltzmann, il apprit le latin comme l'avait appris Montaigne, — comme lui-même avait appris le français, — je veux dire en parlant la langue de Cicéron ainsi qu'on parle une langue vivante. Bientôt, à l'âge où l'on ne sait guère qu'un idiome, Marc, en savait quatre. A dix-sept ans, il avait achevé ses premières études. Le latin lui était devenu si familier, qu'il le parlait avec une extrême élégance, et que, prêt à se séparer de ses condisciples et de ses maîtres, il écrivit en cette langue un discours d'adieu d'un style si pur et si touchant, que les professeurs jugèrent à propos de le faire imprimer; l'un d'eux même y répondit par des strophes où respiraient à la fois la tendresse qu'ils avaient pour leur élève et la douleur que leur causait une séparation si prochaine.

Au sortir du collège, Marc avait à faire choix d'une profession. Soit par une inclination naturelle, soit par les conseils et l'exemple d'un de ses oncles paternels, homme fort habile, conseiller aulique et premier médecin de l'évêque de Bamberg, il se décida pour la médecine. Après avoir séjourné durant quelques mois à l'université d'Iéna, son père étant désormais fixé à Erlangen, avec les fonctions de conseiller des finances, c'est à l'université de cette ville que Marc voulut terminer complètement ses études médicales au sein de sa famille, et recevoir sous ses yeux les honneurs du doctorat. En février 1792, sous les auspices de ses maîtres, Schreber et Isenflamm, il fut en effet reçu docteur avec beaucoup d'éclat. Son père assistait à cette solennité. On le félicita beaucoup sur les talents de son fils, et l'on présagea à ce dernier un brillant avenir que le temps se chargea de réaliser.

Mais le jeune Marc ne devait pas s'en tenir à Erlangen, où les études, quelque bonnes qu'elles fussent, ne pouvaient être aussi étendues que sur un plus grand théâtre. Avidé de connaissances, cherchant à se perfectionner dans la pratique, il se rendit à Vienne, où il se livra pendant près de deux ans à de profondes recherches. — De Vienne, il alla à Bamberg pour s'y associer aux travaux de son oncle, le docteur Marcus, connu avantagusement dans la science; et de Bamberg, il partit pour la Bohême, attaché comme médecin particulier à la princesse douairière de Lœvenstein, dans les terres de laquelle il eut à traiter beaucoup de malades, ce qu'il fit avec autant de générosité que de désintéressement.

En 1795, Marc publia son premier ouvrage, qui est un livre d'hygiène l'usage des voyageurs, suivi de près par un second travail sur *l'emploi du gaz azote dans la phthisie pulmonaire*, et par un troisième intitulé : *Observations générales sur les poisons*.

Ce dernier ouvrage se recommande à l'estime du monde savant sous tous les rapports. Le célèbre Hildebrand en accepta la dédicace, et Ferraris le traduisit en italien. Or comme le professeur Hildebrand enseignait deux sciences qu'on ne devrait jamais séparer, la chimie et la médecine, et qu'il s'était spécialement occupé des poisons, de même qu'Isenflamm, on peut en conclure qu'en écrivant sur cette matière, Henri Marc s'était pénétré de l'esprit de ses maîtres; et il avait eu certes raison, car l'étude des poisons, si précieuse pour la physiologie, ne l'est pas moins pour la médecine pratique, et surtout pour la médecine légale. Cette dernière était alors inconnue en Angleterre, peu connue en Espagne,



méconnue en Italie, bien que ce pays possédât sur elle des ouvrages remarquables. Quant à la France, elle n'avait encore à cette époque que les esquisses tracées par Ambroise Paré et par Mauriceau; mais comme chez nous une intelligence plus vive et plus prompte qu'ailleurs répare aisément les pertes de temps, la France, par les chefs-d'œuvre qu'elle a produits depuis, se montre aujourd'hui supérieure en cette science à l'Angleterre, à l'Espagne, à l'Italie, et peut avantageusement rivaliser avec l'Allemagne elle-même.

En 1797, à l'âge de vingt-six ans, Marc vint à Paris pour la première fois. Il se plaisait, durant le reste de sa vie, à rappeler l'accueil bienveillant qu'il y reçut. Lié avec Alibert et Bichat, demeurant avec eux dans un petit logement de la rue Sainte-Anne, il n'en sortait, comme ses deux amis, que pour suivre les cours de l'école pratique et la clinique instructive des hôpitaux. Il concourut avec eux bientôt et avec Fourcroy, Pinel, Larrey et Cabanis, sous la direction de Corvisart, à la création de cette Société d'émulation à laquelle la science doit de si importantes études et de si beaux mémoires. Obligé de retourner un moment en Allemagne, à la mort de son père, arrivée en 1798, Marc se décida peu après à revenir en France et à se fixer définitivement dans ce pays qu'il aimait, qu'il ne voulut plus quitter, — où il se maria, — travailla et mourut.

Une telle détermination était la preuve d'un grand courage et d'un esprit décidé. Marc connaissait peu la France récemment bouleversée par la guerre et par les orages politiques; il était jeune et encore ignoré, quoique très-instruit. En outre, la fortune de sa famille avait éprouvé de notables échecs, pendant les bouleversements sociaux de notre patrie et de la sienne. Aussi, à son début, ses embarras furent-ils grands! Préoccupé de son avenir, ce fut une nécessité pour Marc de chercher à se créer des ressources dans l'exercice de la pratique; mais le médecin qui débute à Paris, avec la terrible concurrence qui y existe, rencontre des difficultés renaissantes. Ce qui surtout révoltait l'esprit si élevé du jeune lauréat des universités allemandes, c'était l'obligation de s'entendre contester le prix de ses soins, de se voir dans la nécessité de discuter ce prix et de délivrer des notes, comme s'il s'agissait de présenter une facture pour des objets mercantiles. Ne pouvant se faire à cette sorte d'humiliation, sans exemple de l'autre côté du Rhin, Marc se ressouvint qu'il était chimiste, et avec le peu qui lui restait, il se décida à changer de voie et de direction. Mais le succès ne répondit en rien aux espérances conçues.

Marc était savant et point du tout marchand ; l'esprit avisé, subtil et retors, si nécessaire dans le commerce, lui était absolument étranger. Aussi leurré, trompé, dupé, il se vit obligé de reconquérir une position et d'en revenir à sa profession quelque temps délaissée. Cette époque fut certainement une des plus critiques de sa vie.

A ce moment, en effet, où l'industrie chimique consumma sa ruine, Marc avait une femme et quatre petits enfants. Dégagé de toute dette vis-à-vis du monde, il n'avait pas à rougir de sa mauvaise fortune ; mais il se préoccupait de sa responsabilité vis-à-vis de sa famille.

Le jour, l'âme remplie de pensées douloureuses, il faisait régulièrement ses visites, et les entremêlait de quelques échappées chez des pauvres ; puis le soir, lorsque, brisé de fatigues, affaibli par des privations de toute espèce, il se rendait au milieu des siens alarmés, « il dissimulait ses peines, dit l'auteur de son *Éloge* à l'Académie de médecine, et par la sérénité de son visage, par la tendresse et l'enjouement de ses paroles, il dissipait leur tristesse, ranimait leur courage et leur rendait l'espérance. La nuit, lorsque ces êtres si chers goûtaient du moins les bienfaits du sommeil, Marc veillait pour eux ; il écrivait pour les journaux de médecine ; et plus d'une fois le jour l'a surpris dans une occupation si touchante. »

Le spirituel et émouvant narrateur ajoute qu'au cœur des hivers, afin de n'éveiller personne et de ménager pour ses enfants le bois qui devait les réchauffer, Marc, « s'arrachant de bonne heure au sommeil et s'enveloppant d'un épais manteau, prenait la plume et se mettait au travail avec une ardeur toujours plus vive. »

Une chose digne de remarque, c'est que, dans cette lutte douloureuse, Marc fut toujours calme et naturel. Personne ne remarqua, dans son langage et ses manières, la pénible contenance de quelqu'un qui se raidit pour se montrer supérieur ; il resta tel qu'on l'avait vu, simple, facile, éloigné de toute jactance, de toute affectation ; l'enjouement même ne l'abandonnait pas. Ayant rencontré un de ses amis, le docteur Alibert, il lui dit : « Enfin, je suis à la tête d'un hôpital. — Je vous en félicite, répliqua son confrère ; mais où est cet hôpital ? — Chez moi, répondit Marc en souriant ; j'ai quatre enfants malades à la maison, mais je m'en tirerai, soyez-en sûr. » Il s'en tira, en effet ; non toutefois sans peine et sans travail.

Je viens de citer un passage de l'*Éloge* de Marc. Laissez-moi, Messieurs, vous en citer encore un autre, emprunté au même document. Nous y trou-

\*

verons une excellente analyse du livre de Marc sur la vaccine, dont le succès fut européen.

M. le docteur Pariset s'exprime de la sorte à propos de cet ouvrage : « Une des meilleures et des plus utiles productions du docteur Marc, c'est le petit drame plein de naturel, de mouvement et de gaieté, qu'il écrivit en 1809 pour ôter de l'esprit du peuple les préjugés qu'il avait contre la vaccine (1). Marc feint qu'à l'exemple de Monmor et de Thévenot, un excellent curé, dont l'unique souci est le bien-être de ses paroissiens, tient dans son presbytère des conférences sur l'usage que l'on peut faire des inventions nouvelles. Là figurent le chirurgien du lieu, homme plein de sens et animé des mêmes sentiments que le digne curé; puis quelques villageois, avec leurs femmes, et finalement le plus argutieux et le plus entêté d'eux tous, — Jean Rétif, — l'opiniâtreté même. Dans l'action qui s'engage, chacun parle selon son caractère; le curé, avec une tendresse paternelle; le chirurgien, avec la raison la plus solide et la plus modérée; Jean Rétif, avec toute la subtilité du paradoxe; le reste est flottant comme le chœur des tragédies grecques. Du reste, toute la question si compliquée de la vaccine est traitée jusque dans ses plus petits détails avec une brièveté, une clarté, un art que j'ose appeler merveilleux. Cherchez dans vos souvenirs toutes les objections qu'ont élevées dans le temps, même les gens du monde, contre la découverte de Jenner; il n'en est pas une seule que ne propose Jean Rétif, et pas une seule qui résiste aux réponses du chirurgien et du curé; après quoi, Jean Rétif vaincu, reste muet: le silence est l'aveu de sa défaite. Tout charme dans ce petit ouvrage: la netteté, le goût, la grâce, l'habileté des comparaisons, le choix des exemples, le rapprochement des dates, l'heureuse gradation des raisonnements, et surtout une bonté de cœur dont on reste tout saisi. Franklin n'eût pas mieux écrit sur le même sujet. »

Ce petit livre sur la vaccine eut plusieurs éditions et fut bientôt traduit dans toutes les langues, notamment en langue grecque. « Il renferme, dit M. le docteur Pariset, une belle leçon pour les médecins et les curés de campagne; car les âmes sont dans leurs mains encore plus que les corps, et il dépend d'eux de répandre partout la raison, en même temps que la santé. »

(1) *La vaccine soumise aux simples lumières de la raison.* In-12, par le docteur Marc. Paris.

Ici se place un fait très-heureux pour le docteur Marc, et qui contribua beaucoup à sa fortune.

Les hasards de la profession l'avaient mis en relation avec un médecin très-habile et très-répandu, qui, charmé de sa raison et de sa droiture, de ses lumières et de sa modestie, avait soigneusement étudié son caractère, et avait conçu pour lui la plus profonde estime. Ce médecin était le célèbre docteur Herbaüer, dont le souvenir est resté vivant en France. Un jour Louis-Napoléon voulut l'attacher à sa personne. Le docteur Herbaüer accepta. Sur le point de se séparer de sa clientèle, il se rendit chez Marc. « Je vous demande votre amitié, lui dit-il, et vous prie de recevoir un gage de la mienne. Je quitte Paris, je me rends auprès du roi de Hollande. Veuillez me remplacer auprès de mes clients. Pour répondre à la confiance dont ils m'ont honoré, je veux à mon tour les confier à votre savoir et à votre probité. Souffrez que je les donne à vous, et que je vous donne à eux. » Ces paroles sont textuelles, et M. Marc, qui en avait gardé un souvenir profond, n'y pensa toute sa vie qu'avec émotion.

Ce fut à cette époque que Marc traduisit le *Manuel d'autopsie cadavérique médico-légale*, ouvrage concis, méthodique, et fort estimé, dû au docteur Rose, qui venait de paraître en Allemagne. Il y joignit des notes, des commentaires, et deux mémoires de sa composition, l'un sur la docimasia pulmonaire, l'autre sur les signes de la mort par submersion. A la tête de ce petit recueil, il mit une préface où il déplore l'indifférence où nous étions encore pour la médecine légale, cette tutrice de l'honneur et de la vie des hommes, qui, dans la contrée où la chimie jetait tant d'éclat, aurait dû briller comme elle. Ce qui frappe surtout dans ce travail, c'est la prodigieuse quantité de détails qui se révèlent à l'attention, lorsqu'elle se concentre sur un seul objet. L'observation était en effet la grande qualité du docteur Marc; il n'avait pas cette simplicité, ce feu qui change les idées en dogmes, mais il possédait cette raison sévère et précise qui examine les principes, les approfondit et les transforme pour ainsi dire en moyens matériels.

Au commencement de 1808, le docteur Marc fit une importante découverte dont la science profita, et qui fut utilement pratiquée au sein de la population parisienne. Il habitait alors un quartier bas, humide, presque marécageux, peuplé d'ouvriers pauvres, intempérants, et livrés par leur travail, ainsi que par leurs excès, à toutes les insalubrités des

saisons et du sol. Là vinrent des fièvres intermittentes; elles y parurent à profusion, et le spécifique manquait. Le continent n'était pas ouvert à l'Angleterre; en revanche, l'Océan nous restait fermé. Le quinquina était très-rare et très-cher. Comment le remplacer? comment suppléer à l'inertie des amers indigènes? et malgré l'exemple donné par les médecins polonais, comment oser prescrire l'arséniate de soude? Marc eut l'idée de recourir au sulfate de fer, et cette substitution eut tout le succès imaginable. Le sulfate de fer guérissait des fièvres que n'avaient pas guéries le quinquina lui-même. En 1809, la Société de médecine de Paris consigna dans son recueil les résultats de cette heureuse pratique, et Marc en fit le texte de deux mémoires qui parurent en 1810, sous le titre de : *Recherches sur l'emploi du sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes*. C'est alors que ce grand praticien fit preuve d'un noble désintéressement en faveur du peuple et de la science. Il rejeta la proposition qui lui fut faite de tenir secret le nouveau remède et d'en faire l'instrument de sa fortune. En cette circonstance, Marc oublia peut-être ce qu'il devait à sa famille; mais il se dévoua pour l'humanité, « pour la république, » comme disaient nos vieux écrivains. Grand exemple qu'on ne saurait trop applaudir et mettre en lumière!

Malgré ses succès, le docteur Marc n'avait pas de position légale; il n'appartenait à aucune faculté de France et il était nécessaire que son titre fût confirmé par une nouvelle épreuve. En 1811, il soutint donc devant la faculté de Paris une thèse en latin sur les *maladies simulées*. On voit qu'il traitait encore là un sujet de médecine légale. Il y laissait entrevoir le plan d'un grand ouvrage dont il rassemblait les matériaux avec une patience dont malheureusement il n'a pas été à même de recevoir le prix.

Une année après avoir passé sa thèse, en 1812, sa position de médecin en France était officiellement consacrée par la mission qu'il reçut de M. Frochot, préfet de la Seine, de concourir au traitement d'une épidémie fiévreuse qui sévissait aux environs de la capitale. C'est à cette époque que fut commencé le grand *Dictionnaire des sciences médicales*, à la rédaction duquel Marc concourut pour la partie de l'hygiène publique et de la médecine légale. Il y a inséré plus de quarante articles, tous empreints de son esprit et de son savoir. Plus tard, il prit également une part active à la rédaction du second dictionnaire. Ce genre de travail lui plaisait beaucoup.

Marc possédait, en effet, le rare et précieux secret d'être savant sans le montrer; ce qu'il écrit coule avec l'abondance du savoir, sans être recherché, ni contraint, ni affecté. Quoiqu'il parlât de son mérite sans faux scrupule de modestie, il n'était pas habitué, selon son expression, à peser *son grain de cuivre dans des balances d'or*. Aussi nul plus que lui n'eut-il de la répugnance à se faire valoir au delà du vrai.

Avec un tel caractère, on conçoit que le docteur Marc avait horreur de ce qu'on a appelé le charlatanisme, et qu'il n'employa jamais pour arriver que des moyens hautement avoués par l'honneur de sa profession. L'étude, le travail, la bonté, et quelque chose de doux et de bienveillant qui prévenait en sa faveur, constituèrent le seul savoir-faire auquel il dut sa grande réputation. Un exemple montrera, plus que tout ce que je pourrais dire, l'honnêteté et le désintéressement de Marc.

Il était l'ami de Parmentier, ce vénérable modèle de toutes les vertus sociales, qui fut l'un des fondateurs du conseil de salubrité de Paris. Parmentier avait pour Marc l'affection d'un père. Affaibli par l'âge et le travail, et sentant approcher sa fin, il écrivit à l'autorité une lettre dans laquelle il désignait son jeune ami comme son successeur et demandait qu'on lui accordât cette faveur comme la dernière qu'il recevrait sur la terre. Cette lettre, il la remit à Marc, en lui recommandant d'en user immédiatement. Celui-ci, ému, prit la lettre, mais il ne put consentir à la remettre que quelques jours après le décès de son bienfaiteur. Il n'était plus temps, la place était donnée; et Marc se consola par le sentiment même qui avait causé son insuccès, heureux d'avoir fait son devoir. Je dois ajouter que cette belle action ne resta pas sans récompense, car, en 1816, il fut appelé au sein de ce conseil, dont il fut l'un des membres les plus utiles et les plus laborieux. Peu de temps après, chargé d'un important service, celui des secours à donner aux noyés et aux asphyxiés, il y introduisit des perfectionnements pratiqués encore aujourd'hui. Il nous reste un ouvrage de lui sous ce titre : *Nouvelles recherches sur les secours à donner aux noyés et aux asphyxiés*.

Plusieurs rapports sur des causes judiciaires, qui eurent un grand retentissement, sous la Restauration, ont été rédigés par le docteur Marc et publiés dans les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, fondées en 1829, par Marc, Esquirol, Parent-Duchâtelet, Barruel, Villermé, Darcet, Orfila, Kéraudren, Devergie, Leuret, etc. On lit en tête du premier volume une introduction où Marc fait brièvement l'histoire de

L'origine et des progrès de la médecine légale, dans des temps et des lieux divers. Il explique après quel sera l'esprit des *Annales*. Elles puiseront dans les archives des tribunaux et de la police; elles recueilleront les observations et les faits de chaque jour; elles interrogeront les productions étrangères, et feront par là servir, s'il se peut, à la justice et à l'administration, les lumières du passé et les découvertes du présent. Il est peu de volumes qui n'aient reçu de Marc quelque mémoire important. Parmi ces mémoires, il en est un sur lequel vous me pardonnerez, tant il est dramatique et touchant, de fixer un instant votre attention.

On impute à trois malheureux, Rispal, Galland et Tavernier, un meurtre qu'ils n'ont pas commis. Tavernier seul est acquitté; les deux autres prévenus sont condamnés à la marque et aux fers. Cependant un éloquent mémoire d'un médecin du Puy, M. Richond, démontre l'absurdité du tribunal. Marc et Lucas fortifient par de nouvelles preuves les conclusions du mémoire. L'innocence de ces hommes est reconnue; Rispal et Galland sont réhabilités. Des villes entières en font éclater leur joie. Marc n'entendra désormais les noms de ces deux hommes qu'avec attendrissement et les yeux pleins de larmes. Pigray, lorsqu'il sauva quatorze hommes, Larrey, lorsqu'il protégea l'honneur et la vie de tant de braves soldats, goûtèrent sans doute le même ravissement; et Voltaire, à toutes les gloires dont Paris l'accablait, ne préférerait-il le titre de sauveur des Calas?

C'est que bien faire, Messieurs, remplit l'âme d'une joie divine que n'égale aucune volupté humaine, car la vertu nous rapproche de Dieu.

J'oubliais l'épisode le plus touchant de cette malheureuse histoire.

Dans la vivacité de sa douleur et de son désespoir, la femme de Rispal fit courageusement à pied, plusieurs fois, le voyage de Paris, pour se concerter avec des gens de lois. Pendant ses différents séjours, Marc la secourut de toutes façons. Il souscrivit et quèta en sa faveur pour subvenir à ses besoins. Elle ne savait pas lire; elle ne savait pas écrire. Elle apprit à lire, elle apprit à écrire, afin que de loin elle pût correspondre directement avec ceux qui s'intéressaient à son dévouement, et que, sur les moindres détails, elle pût elle-même éclairer leur esprit. Témoin de ses efforts, un avocat distingué, M. Montellier, abandonna deux ans ses propres affaires pour embrasser une cause qui était celle de l'innocence et la faire triompher.

Ces traits d'une bonté aussi noble que généreuse, Messieurs, font trop

d'honneur à notre espèce, et ils sont liés de trop près à l'histoire d'un homme qui ne respirait que le bien, pour que j'aie cru devoir vous les cacher.

Le docteur Marc, jeune encore, vit couronner sa carrière médicale par son élection à l'Académie de médecine. En 1833, les suffrages de ses pairs (les plus illustres médecins de l'époque), l'élevèrent même à la présidence de ce corps savant. Mais, par un trait de caractère qui peint l'homme tout entier, le jour où il fut nommé premier médecin du roi (1), Marc écrivit à l'Académie qu'il n'entendait pas se prévaloir de ce titre pour être président d'honneur perpétuel, comme les règlements de la compagnie lui en accordaient le privilège.

L'Académie, frappée d'une modestie si rare, le nomma son président annuel, et membre du conseil d'administration l'année suivante. On voit que si les honneurs modifient quelquefois les caractères, ils ne les changent pas tous. « Or celui de Marc, dit à ce sujet M. Réveillé-Parise, était la justice unie à la modération; l'honnêteté était ce qu'on peut appeler la partie intime de son âme, ce qui en formait la base et l'essence. Faire le bien pour le bien, se rendre utile aux hommes sans rechercher leur estime et sans la dédaigner, fut une maxime dont le docteur Marc s'écarta le moins possible. »

Je ne saurais passer sous silence la recette humoristique et pleine de justesse qu'il donna lorsque le choléra parut à Paris. Marc énonça d'abord sur cette épidémie des idées d'une bonne pratique; il indiqua en outre des médicaments dont l'un, une poudre, eut tout le succès qu'un médicament pouvait avoir; mais en même temps il proposa le préserva-

(1) Le docteur Marc était médecin de la famille d'Orléans depuis 1815. Louis-Philippe, qui ne l'appelait jamais que *le bon docteur*, le nomma spontanément, à son arrivée au trône, son premier médecin, et ce malgré de vives instances qu'on lui adressait de divers côtés. L'illustre docteur Portal entre autres, très-âgé alors, et affecté d'une toux catarrhale qui l'empêchait presque de parler, avait obtenu une audience du roi. Mettant à profit les instants, il énumérait, autant que sa voix pouvait le lui permettre, ses titres à la faveur qu'il sollicitait. « Il m'est impossible, lui dit Louis-Philippe, de vous accorder ce que vous me demandez; ce serait une injustice. Marc est le médecin de ma famille, non-seulement depuis que nous sommes rentrés en France, mais il l'était avant et il a toute la confiance de ma sœur et de ma femme. — Eh bien! Sire, s'il en est ainsi, reprit Portal, je supplie au moins Votre Majesté de m'accorder à sa mort sa survivance. — Quel âge avez-vous donc, répartit le roi en souriant? — Sire, je n'ai encore que 88 ans. — Ces médecins, dit le roi, ils sont tous immortels! » Malgré cette prédiction, Portal mourut deux ans après.



tif suivant, dont presque tous les journaux parlèrent sans nommer l'auteur : — *Quarante* doses de chaleur, *cinq* de propreté, *une* de sobriété, *une* d'activité, *une* de bon sommeil, *une* de nourriture saine, *une* d'air très-pur et *cinquante* de tranquillité d'esprit; mêlez avec soin ces *cent* parties pour en faire un tout; ce sera un véritable anti-cholérique. — N'y a-t-il pas, Messieurs, de l'esprit et un sens médical profond dans cette formule, dont, malgré son anti-gravité, personne n'oserait contester les avantages?

Le docteur Marc mourut, comme il avait vécu, en s'occupant du bien de ses semblables. On en a la preuve dans l'introduction du grand ouvrage qui fut publié après sa mort : *De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires*. Il y consacra si bien ses derniers moments que cette introduction a pour date le 10 janvier 1840, alors qu'il succomba le 12, à la suite d'une congestion pulmonaire, à l'âge de soixante-neuf ans, au moment où il sortait de chez un de ses clients, le prince Tuffiakine. Voici comment le *Journal des Débats*, quelques jours après, rendait compte des obsèques du docteur Marc :

« L'un de ses gendres, M. le comte de Saint-Albin, a prononcé sur la tombe encore entr'ouverte du célèbre médecin, quelques paroles qui ont paru toucher profondément les assistants : « En présence du néant de » l'art, a-t-il dit, qui n'a pu conjurer la mort, je ne me sens plus la force » de la parole. Je ne puis que vous dire l'épithète que nous apportons à » la pierre tumulaire : *Le bon père a rejoint ses petits-enfants qu'il pleurait;* » *il sera rejoint à son tour par ses enfants qui le pleurent.* »

Puis, par un mouvement plein d'éloquence, se raidissant tout à coup contre la douleur, M. le comte de Saint-Albin s'écria :

« J'appelle à mon aide les courageux praticiens de la terrible clinique, » ces soldats tous les jours intrépides devant la douleur et la mort, qui » m'entourent et me soutiennent. Ils furent les compagnons d'honneur du » docteur Marc; ils peuvent vous peindre mieux que moi sa vie toute glo- » rieuse de dévouement et d'humanité. »

A ces paroles il y eut un frémissement parmi les spectateurs; puis M. Pariset et M. Ollivier d'Angers apprécièrent successivement la vie de celui que tous se désolaient d'avoir perdu.

Le journal auquel nous empruntons ces faits continue ainsi son article nécrologique :

« Il y a environ quarante ans que la France a vu surgir de son sein une génération d'hommes extraordinaires, non-seulement dans la guerre,

mais dans les arts, dans les sciences, dans la législation, dans l'administration et dans la médecine. Dans cette dernière se montra au premier rang Corvisart, supérieur par son génie dominateur, par son caractère, et proclamé maître par ses condisciples, dont quelques-uns auraient pu se croire ses égaux, car de qui Bichat ne fut-il pas l'égal? Ces jeunes médecins semblaient composer une famille unie par des études généreuses, par un travail courageux et infatigable à la recherche de la science. La plupart des membres de cette noble élite ont conquis une grande illustration; puis, chargés de trophées, au milieu de la gloire fondée sur la reconnaissance de l'humanité, ils ont disparu et sont descendus célèbres dans la tombe.

« Le docteur Marc était un de ceux qui avaient survécu. Il fut aussi de ceux qui crurent que les devoirs s'accroissaient pour les survivants par la perte même de leurs dignes camarades. C'est dans ce sentiment du devoir que la vie du docteur Marc a été occupée depuis quarante ans. »

La physionomie du docteur Marc répondait assez bien à son organisation morale. Né avec un de ces tempéraments où toutes les forces sont en harmonie, sa santé fut longtemps inaltérable. Fortement constitué, on eût dit que la nature l'avait destiné à la lutte et au travail. Sa figure était à la fois fine et expressive; il avait l'œil spirituel et le sourire gracieux. Ni les ennuis de la vie, ni les avantages de la fortune n'altérèrent la régularité de ses traits. Sa tête était celle d'un beau vieillard; mais ses cheveux avaient blanchi avant l'âge au service de l'humanité et de la science.

« Homme simple et modeste autant qu'éclairé, dit M. Pariset, serviable et généreux même envers ses ennemis; humain, désintéressé, ne refusant ses soins à personne, mais donnant toujours aux pauvres la préférence sur les riches; faisant le bien, et se cachant pour le faire comme d'autres se cachent pour faire le mal; appui des malheureux auprès d'une munificence auguste, mais ne la sollicitant jamais pour lui-même (1); d'une

(1) Depuis l'instant où il fut nommé premier médecin de Louis-Philippe jusqu'à sa mort, le docteur Marc voyait le roi tous les jours. Cette entrevue avait lieu le matin, pendant que l'auguste client du docteur Marc procédait à sa toilette. Elle durait quelquefois une heure, tant le roi aimait à parler, et tant le docteur possédait l'art, à force d'esprit et de science, d'amuser un interlocuteur qui ne manquait ni de science ni d'esprit et qui devait être bon juge dans les deux cas. Louis-Philippe avait été élève de Desault, et il s'en vantait. Il était quelque peu médecin, disait-il, et regrettait parfois de ne pas pratiquer. Il aimait à causer *hippocratisme* et il faisait raconter au docteur Marc tous les cas rares qu'il rencontrait dans l'exercice de sa profession. Le docteur

égalité d'âme qui s'élevait au-dessus de la bonne comme de la mauvaise fortune, tel fut le docteur Marc. — Simple particulier, médecin d'un prince, médecin d'un roi, il fut toujours le même. — Peut-être seulement, dans l'abandon et la franchise de ses manières, oublia-t-il trop son propre mérite et le fit-il oublier aux esprits vains et superficiels; mais il a jeté dans tous les cœurs qui l'ont connu une vive estime et de profonds regrets qui sont loin d'être éteints. »

Le docteur Marc a laissé après lui des émules et des disciples.

Parmi ceux qui ne sont plus, je dois, pour être juste, signaler son fils Jules, dont je parlais en commençant, que la mort vient d'enlever il y a à peine quelques mois; et parmi ceux qui nous restent, son gendre, le docteur Pâris, homme d'un grand savoir, aussi modeste qu'éclairé. — Son second gendre, car M. le docteur Marc eut deux filles également distinguées par les grâces de leur esprit, fut M. le comte de Saint-Albin, père de notre honorable ancien président, M. Hortensius de Saint-Albin, conseiller à la cour impériale de Paris. A l'exemple de son père, qui fut le fondateur du *Constitutionnel* et auquel on doit la *Vie de Hoche* ainsi que celles de Danton, de Kléber et de Championnet, M. Hortensius de Saint-Albin s'est toujours occupé des lettres. Livré aux travaux sérieux de l'histoire et de la critique, qui s'allient si bien à ceux de la magistrature, il ne dédaigne même pas la *muse légère*, comme nous pourrions nous en assurer tout à l'heure en l'écoutant, et ses *Tablettes d'un rimeur* peuvent aller de pair avec les meilleurs volumes en ce genre qui se soient publiés de notre temps. Son frère, bibliothécaire particulier de S. M. l'Impératrice, marche également sur les traces de son père et de son grand-père, car il a mis au

se servait souvent de ces causeries pour engager le roi à des actes de bienfaisance auxquels, de reste, ce monarque était toujours disposé, et pour obtenir de lui la grâce de quelques coupables. M. Marc calculait qu'il avait ainsi fait accorder remise de 60 années de prison et sauvé plusieurs têtes. Les ministres étaient quelquefois fort jaloux de cette intimité du docteur, et plusieurs d'entre eux, Casimir Périer surtout, lui en voulurent parfois, croyant qu'en certaines occasions il avait combattu leur politique. C'était une erreur; il l'aurait tout au plus contrariée. — M. Marc avait toujours *le mot pour rire*, comme on dit, la répartie fine, la réplique vive, mais il attaquait rarement. Il aimait et pratiquait *le jeu de mots*. Louis-Philippe s'y livrait aussi, et, un jour, entre le roi, M. Vatout et le docteur, il y eut avec cette arme courtoise et à fer émoulu, dans le cabinet du prince, un véritable *tournoi* qui dura longtemps. Toute la cour pensa qu'il s'était agi dans cette grave conférence de la formation d'un nouveau ministère; mais le docteur révéla en riant à ses amis qu'il s'y était agi... de jeux de mots et que pour sa part le roi en avait fait une quarantaine.

jour tout récemment, en collaboration avec M. Armand Durantin, une intéressante histoire du *Château de Saint-Cloud*, qui répondait à un vœu exprimé par S. M. l'Empereur.

Telle a été, telle est la famille du docteur Marc. — Livrée depuis plusieurs années au culte de l'intelligence et de la science, elle a honoré et honore encore aujourd'hui notre pays par ses travaux et ses efforts. En me plaçant à ce point de vue, j'ai pensé que vous me pardonneriez, Messieurs, de vous avoir entretenus, quoique trop longuement peut-être, de son principal auteur, de celui qui, bien que disparu depuis peu, est déjà pour elle un véritable ancêtre — *ipsius atavus* — ainsi que s'exprime une ancienne et chevaleresque devise.

ACHILLE JUBINAL,

Membre de la 2<sup>e</sup> classe, député au Corps législatif.

## BIBLIOGRAPHIE

## DES ŒUVRES PRINCIPALES

## DU DOCTEUR MARC

*Diss. inauguralis medica sistens historiam morbi rarioris spasmodici cum brevi epicrisi.* Erlangæ, 1792, in-8°, 35 pag. Thèse pour le doctorat.

*Allgemeine Bemerkungen über die Gifte und ihre wirkungen in menschlichen Körper, nach Brownischen systeme dargestellt.* Erlangen, 1795, in-8°.

*De bonis pædagogi schnepfenthaliani oratiuncula, qua eidem vale dixit, præfatus est Ch.-L. Lenz.* 1797, in-8°.

*De la fièvre et de son traitement en général,* par G.-Chr. Reich. Traduit de l'allemand (*Mémoires de la Société médicale d'émulation.* Paris, an IX, t. IV, p. 139).

*Sur les hémorroïdes fermées,* traduit de l'allemand de J.-V. de Hildenbrand. Paris, 1804, in-8°.

*Considérations sur une tympanite observée à l'hôpital Saint-Louis (Mémoires de la Société médicale d'émulation).* Paris, 1806, t. VI, p. 342.

*Manuel d'autopsie cadavérique médico-légale,* traduit de l'allemand du docteur Rose, augmenté de notes et de deux mémoires sur la docimasie pulmonaire et sur les moyens de constater la mort. Paris, 1808, in-8°.

*Recherches sur l'emploi du sulfate de fer dans le traitement des fièvres intermittentes.* Paris, 1810, in-8°.

*La vaccine soumise aux simples lumières de la raison,* ouvrage destiné aux pères et mères de famille des villes et des campagnes. Paris, 1810, in-12; deuxième édition, revue et augmentée. Paris, 1836, in-12.

*Fragmenta quædam de morborum simulatione.* Parisiis, 1811, in-4°. Thèse pour le doctorat.

*Commentaires sur la loi de Numa Pompilius, relative à l'ouverture cadavérique des femmes mortes enceintes (Mémoires de la Société médicale d'émulation.* Paris, 1811, t. VII, p. 247).

*Consultation médico-légale pour H. Cornier, femme Berton, accusée d'homicide commis volontairement et avec préméditation;* précédée de l'acte d'accusation. Paris, 1826, in-8°.

*Introduction aux Annales d'hygiène et de médecine légale.* Paris, 1829, t. I, p. 9 à 38.

- Rapport sur une blessure simulée (Annales d'hygiène, 1829, t. I, p. 237).*
- Consultation sur des questions de salubrité relatives au rouissage, près de Gatteville (Annales d'hygiène, t. I, p. 333).*
- Rapports de médecine légale dans deux cas de fratricide (Annales d'hygiène, t. I, p. 464).*
- Rapport sur la proposition du sieur K., d'empêcher les chiens de propager la rage, en leur enlevant un ver qu'ils auraient sous la langue. Proposition d'un mode d'expérimenter l'efficacité du chlore contre la rage (Annales d'hygiène, t. I, p. 327; t. III, p. 346; t. IX, p. 256).*
- Matériaux pour l'histoire médico-légale de l'aliénation mentale (Annales d'hygiène, t. II, p. 353).*
- Rapport sur une accusation d'empoisonnement par l'arsenic (Annales d'hygiène, t. II, p. 417).*
- Rapport du collège supérieur de santé de Brunswick, sur le genre de mort auquel a succombé une fille enceinte et qu'on disait avoir été étranglée (Annales d'hygiène, t. II, p. 447).*
- Commentaire médico-légal sur l'article 1975 du Code civil (Annales d'hygiène, t. III, p. 161).*
- Réflexions médico-légales sur l'article 304 du Code pénal, à l'occasion d'une tentative d'empoisonnement par le verre pilé (Annales d'hygiène, t. III, p. 365).*
- Rapports sur quelques cas contestés d'aliénation mentale (Annales d'hygiène, t. IV, p. 383).*
- Suicide simulant l'homicide (Annales d'hygiène, t. IV, p. 408).*
- Examen médico-légal des causes de la mort de S. A. R. le prince de Condé (Annales d'hygiène, t. V, p. 156 à 224).*
- Recherches et observations sur la mort des nouveau-nés par hémorragies des vaisseaux ombilicaux et du placenta, traduit de l'allemand du docteur Albert (Annales d'hygiène, t. VI, p. 128).*
- Relation médico-légale du procès en condamnation, révision et réhabilitation de Régis-Rispal et de J. Galand (Annales d'hygiène et de médecine légale, t. VII, p. 568).*
- Cas de suspicion d'infanticide (Annales d'hygiène, t. VIII, p. 209; t. XIII, p. 193).*
- Suspicion d'homicide. Un homme retiré de la Seine ayant les jambes, les poignets et le cou serrés par une corde, a-t-il pu se suicider? (Annales d'hygiène, t. IX, p. 207).*
- Considérations médico-légales sur la monomanie, et particulièrement sur la monomanie incendiaire (Mémoires de l'Académie royale de médecine. Paris, 1833, t. III, p. 29. — Annales d'hygiène, t. X, p. 357).*
- Des moyens de prévenir le danger d'être asphyxié et de retirer promptement du milieu asphyxiant les personnes qui s'y trouvent plongées (Annales d'hygiène, t. XIII, p. 353).*
- Nouvelles recherches sur les secours à donner aux noyés et asphyxiés. Paris, 1835, in-8°, avec 12 planches.*
- Rapport sur le cadavre d'un enfant nouveau-né qui avait séjourné longtemps dans la*

*rivière de Fulda; découverte et examen de la mère.* Traduit de l'allemand du docteur Schneider (*Annales d'hygiène*, t. XVI, p. 362).

*Rapport au nom d'une commission de l'Académie royale de médecine sur l'établissement de conseils de salubrité départementaux* (*Bulletin de l'Académie*, 1837, t. I, p. 564. — *Annales d'hygiène*, t. XVIII, p. 5).

*Question médico-légale de vie et de viabilité* (*Annales d'hygiène*, t. XIX, p. 98).

*Consultation sur un cas de suspicion de folie chez une femme inculpée de vol* (*Annales d'hygiène*, t. XX, p. 435).

*De la folie considérée dans ses rapports avec les questions médico-judiciaires.* Paris, 1840, 2 vol. in-8°.

Indépendamment des ouvrages et mémoires ci-dessus mentionnés, M. Marc a fourni de nombreux articles au *Dictionnaire des sciences médicales*, au *Dictionnaire de médecine*, en 21 vol., à la *Bibliothèque médicale*, à l'*Encyclopédie Courtin* et à divers autres recueils.

~~~~~  
EXTRAIT DE L'INVESTIGATEUR. — JOURNAL DE L'INSTITUT HISTORIQUE  
Livraison d'Avril 1868.  
~~~~~